

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice
36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - 📠 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com

🌐 www.huissiers-lille.com



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
LE DIX SEPT DECEMBRE



À LA REQUÊTE DU

CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est 19 rue des Capucines à PARIS 1^{er} arrondissement (France) identifiée sous le numéro 542 029 848 RCS PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY Avocat au Barreau de LILLE, y demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix 59000 LILLE.

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte en date du 1^{er} décembre 2014,

Accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales,

Je, Huissier de justice soussigné, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Emilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à **CROIX 117 rue Louis Seigneur**, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse,
Là où étant,

- ⇒ En présence du propriétaire , préalablement avisé de mes opérations par mes soins, lequel m'a permis de prendre toutes photographies intérieures et extérieures de son immeuble,

J'ai pu relever ce qui suit :

CROIX, 117 rue Louis Seigneur



Il s'agit d'un immeuble d'angle situé à CROIX, à l'angle des rues Louis Seigneur et Hoche, à la limite de ROUBAIX, dressé en maçonnerie de briques avec couverture tuiles. Cet immeuble se décompose comme suit :

Couloir d'entrée

Ce couloir comporte trois niveaux.

↳ Sol carrelé.

↳ Murs et plafond peints.



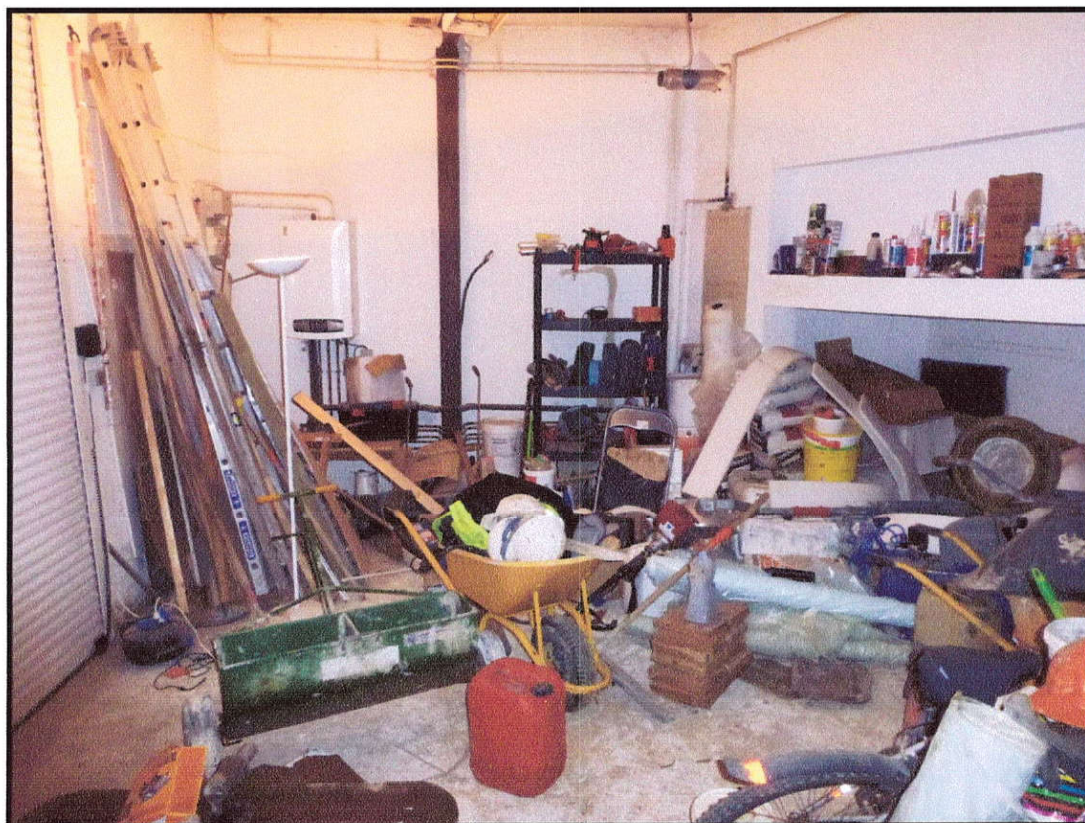
Cette pièce est accessible depuis la porte pvc située à l'angle des rues et comportant un système de fermeture à plusieurs points.

Le vitrage en imposte de la porte éclaire cette entrée ainsi qu'une double fenêtre avec double vitrage et persienne à manivelle.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

Depuis cette entrée, on accède tout d'abord à un vaste garage-atelier, également accessible depuis la rue Louis Seigneur par la porte d'accès véhicules.

Vaste atelier-garage



↳ Sol béton.

Présence d'un chaudière à gaz de ville et d'un accès avec escalier béton à une petite cave.

Cave



En fond de couloir d'entrée, présence d'un bureau.

Bureau



↳ Sol parquet.

↳ Murs et plafond peints.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

Ce bureau est éclairé par une double fenêtre avec double vitrage et persienne à ruban.

Depuis ce bureau, on accède à une pièce à une pièce d'eau.

Pièce d'eau

Il existe pour cette pièce, une première zone à l'état brut...



Présence d'un lavabo.

... et une seconde zone aménagée avec sol carrelage et murs et plafond peints. L'un des murs est carrelé.

- Un wc avec lunette, abattant, chasse d'eau dorsale.



Occupation :

- ↳ L'atelier-garage, la cave, le bureau et la pièce d'eau ci-dessus décrits sont loués à la SARL ARCENGES A.G.

~~~~~



## 1<sup>ER</sup> ETAGE

Accès au premier étage par un escalier bois particulièrement raide, sans porte depuis le couloir d'entrée.



Cet escalier avec garde-corps métallique débouche sur une cuisine.

## Cuisine



↳ Sol parquet bois.

↳ Murs et plafond peints.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres pvc double vitrage.

Il existe un passe-plat.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

Equipements :

- Des meubles hauts et bas assortis.
- Un plan de travail bois.
- Un évier deux bacs un égouttoir.
- Des plaques chauffantes électriques.
- Une hotte aspirante.

## Vaste salon-séjour

Cette pièce est de style loft





↪ Plafond peint avec poutres apparentes.

↪ Sol résine.

↪ Murs peints.

Cette pièce est éclairée par trois fenêtres pvc double vitrage.

Présence d'un radiateur de chauffage central et d'une cheminée feu de bois.





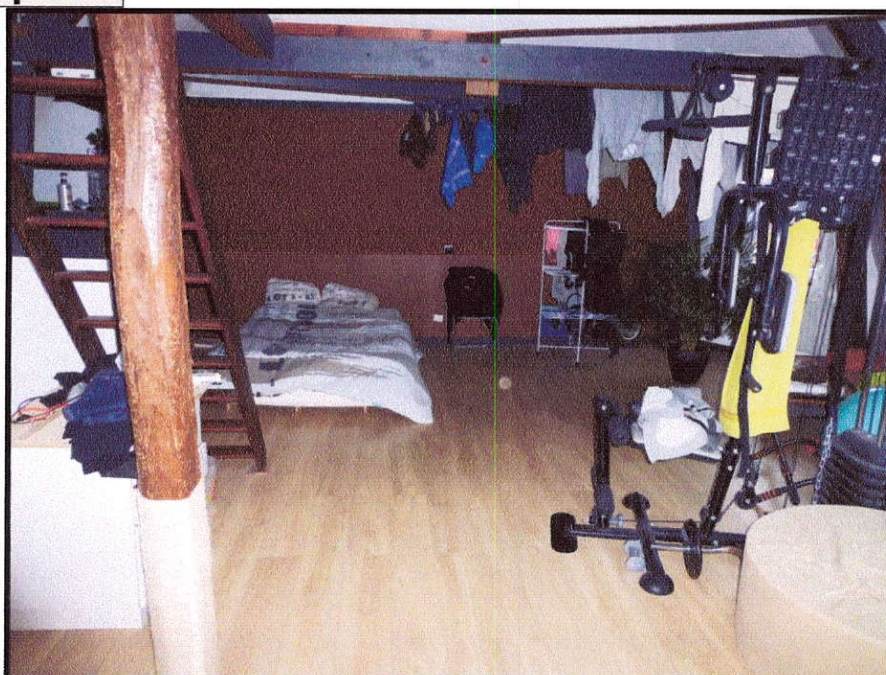
## 2<sup>ème</sup> ETAGE

Accès au deuxième étage par un escalier bois avec rambarde de sécurité métallique moderne.



Cet escalier dessert une pièce unique.

## Grande pièce





Cette pièce dessert une première chambre.

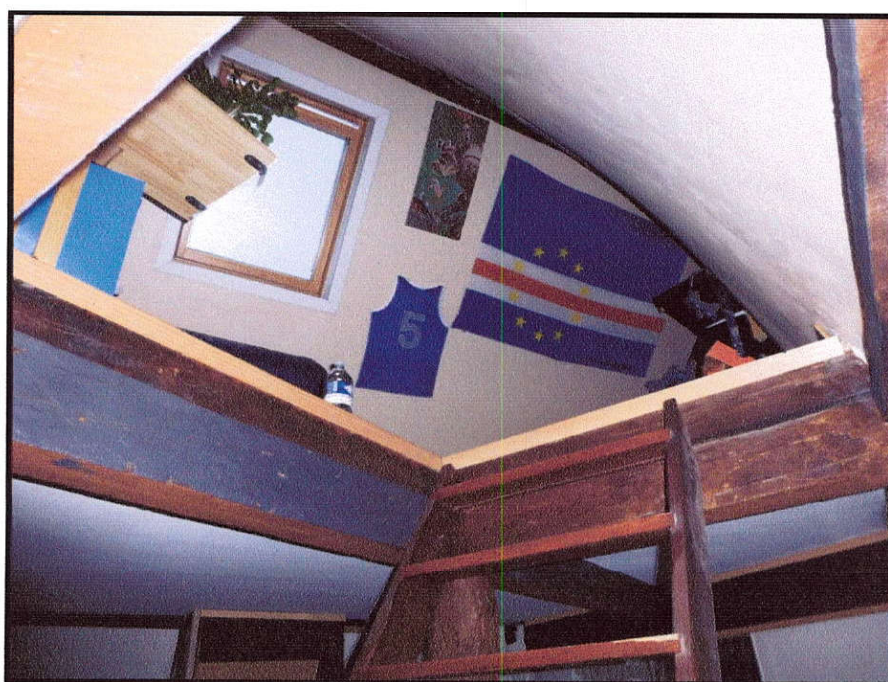
- ↪ Sol parquet moderne.
- ↪ Murs et plafond peints, poutres apparentes.



Présence d'une fenêtre pvc double vitrage, un velux, deux radiateurs de chauffage central et des placards intégrés.



Présence dans cette chambre d'un espace mezzanine.



- ↳ Sol parquet.
- ↳ Murs et plafond peints, une poutre apparente.
- ↳ Un velux châssis bois double vitrage.



## Salle d'eau ouverte sur la chambre



↳ Sol parquet moderne.

↳ Murs et plafond peints, poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée par un velux châssis bois double vitrage

Équipements :

- Une baignoire multijets.
- Deux vasques intégrées dans un meuble surmonté de rangs de carrelage.
- Une douche à l'italienne.



Depuis cette salle de bains on accède à un wc séparé.

**Wc**



↳ Sol carrelé.

↳ Mur et plafond peints.

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Présence d'un wc avec lunette, abattant, chasse d'eau dorsale.

### Occupation :

↳ La partie premier et deuxième étages est occupée par le propriétaire.

↳ Pour la partie rez-de-chaussée, (atelier-garage, cave, bureau et pièce d'eau), il m'est exhibé un bail au profit de la SARL ARCENGES A.G. dont le siège social est à l'adresse de l'immeuble, bail de type professionnel d'une durée de 6 années avec date d'effet au 6 janvier 2014 pour un loyer mensuel de 500 euros HT et hors charges - Ce bail est un acte sous seing privé signé à CROIX, le 6 janvier 2014.




## CERTIFICAT DE SURFACE

Il a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

### COÛT : CINQ CENT TRENTE EUROS ET QUATRE CENTIMES T.T.C.

|                               |        |                                                                                                                  |
|-------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DROITS FIXES (Art.6)          | 226,60 | <b>Jérémie BIENAIMÉ</b><br> |
| VACATIONS HT(Art.16)          | 200,00 |                                                                                                                  |
| FRAIS DE DÉPLACEMENT (Art.18) | 7,48   |                                                                                                                  |
| TOTAL HT                      | 434,08 |                                                                                                                  |
| TVA 20,00 %                   | 86,81  |                                                                                                                  |
| TOTAL                         | 520,89 |                                                                                                                  |
| TAXE FORFAITAIRE (Art.20)     | 9,15   |                                                                                                                  |
| TOTAL TTC                     | 530,04 |                                                                                                                  |

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)